

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

VENDREDI 10 JUILLET 2020 – 8.45 H – SALLE DU PEUPLE DE LA MAIRIE

**Conformément à l'Ordonnance n°2020-562 du 13 Mai 2020 visant à adapter le fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux à la prolongation de l'état d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie de Covid-19, la réunion s'est tenue dans la salle du Peuple située au rez-de-chaussée de la Mairie en présence d'un public limité à 20 personnes.**

**Présents :** Marcel ALMES, Jean ARCAS, Jean-Benoît ARCAS, Nicole BENEZECH, Jean-Claude BRANVILLE, Alban CARRETERO, Elyane CAUMETTE, William FOSTER, Fabienne GENOD-HUMBERT, Jean-Marc HUMBERT, François MOTTIER, Jacques PLANES, Romain SANDOVAL-NADAL

**Absents excusés ayant donné procuration :** GUIRAUD Jean-Marie (procuration donnée à Jean ARCAS), Pascal RIQUIN (procuration donnée à Jean-Benoît ARCAS)

**Secrétaire de séance :** Fabienne GENOD-HUMBERT

Le quorum étant atteint, Jean ARCAS, maire de la commune déclare la séance ouverte

**Ouverture de la séance :** 08 h 45

Jean ARCAS présente l'ordre du jour :

- 1) Elections sénatoriales
  - 2) Tirage au sort d'un juré d'assises
  - 3) Création d'un emploi saisonnier
  - 4) Prolongation du contrat de travail de Valérie RUBIO
  - 5) Elections des membres de la Commission Communale des Impôts Directs (C.C.I.D.)
  - 6) Questions diverses
- 

### 1) Elections sénatoriales

Se proposent en tant que titulaires: ARCAS Jean – ARCAS Jean Benoit – GENOD-HUMBERT Fabienne

Se proposent en tant que suppléants : BENEZECH Nicole – CARRETERO Alban – CAUMETTE Elyane

Cette liste complète est proposée au vote.

Votants : 15

Exprimés : 15

Blancs ou nul : 0

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

### 2) Tirage au sort d'un jury d'assises

A partir de la liste électorale, Raymonde MARCHAL a été tirée au sort.

### 3) Création d'un emploi saisonnier

Pour faire face à la prise de congés des employés communaux pendant la période estivale, il est proposé la création d'un emploi saisonnier.

Votants : 15                      Exprimés : 15                      Blancs ou nul : 0  
Cette décision est adoptée à l'unanimité.

4) Prolongation du contrat de travail de Valérie RUBIO

Il est proposé que le contrat de Valérie RUBIO -employée de mairie aux tâches de ménage, d'entretien....  
Soit prolongé.

Votants : 15                      Exprimés : 15                      Blancs ou nul : 0  
Cette décision est adoptée à l'unanimité.

5) Elections des membres de la Commission Communale des Impôts Directs (C.C.I.D.)

Cette commission est composée d'élus et de citoyens (6 titulaires et 6 suppléants)

Se proposent comme titulaires : ARCAS Jean Benoit – BRANVILLE Jean Claude – CHABBERT Max- JULIEN Elyane.

Se propose comme suppléant : MOTTIER François

Jean ARCAS doit contacter d'autres citoyens pour compléter cette liste. Il est relevé que l'on peut se faire aider dans cette mission d'un agent du cadastre.

Votants : 15                      Exprimés : 15                      Blancs ou nul : 0  
Cette décision est adoptée à l'unanimité.

6) Questions diverses

- Prévoir une date de réunion avec la gendarmerie pour faire ressortir certains problèmes et connaître leur champ d'action face à ceux-ci.
- Jean ARCAS précise qu'une mise en place d'une garde intercommunale serait envisageable, il s'agit d'une réflexion au niveau de la Communauté de Communes.
- Prévoir une date de réunion avec le personnel de l'ONF
- La liste des chemins ruraux et communaux a été reçue.
- CARTE COMMUNALE : Jean ARCAS a rencontré une personne des Bâtiments de France, qui lui a stipulé que l'obtention de subvention était possible pour une étude portant sur les préconisations entrant dans le label des plus beaux villages de France. Ceci dans le but de nous aider à approfondir notre approche de la carte communale afin de préserver le village.
- Jean-Benoit ARCAS propose la mise en place d'une commission (élus + citoyens) qui pourrait aider les personnes désirant améliorer leur habitat, ou construire. Ceci pour permettre de leur faire part des différents dispositifs existants pour les inciter à mener à bien des projets concernant l'habitat.
- L'estivale BIO : le CIVAM nous a à nouveau questionné sur la possibilité ou non de maintenir la foire BIO du mois d'août.

Jean ARCAS propose de prendre contact avec la préfecture pour envisager cette possibilité.

Nicole BENEZECH et Jean-Marc HUMBERT proposent de faire un mail au CIVAM. Il serait ensuite établi une convention stipulant la mise à disposition de certaines rues du village, il leur appartiendra de gérer le respect des règles sanitaires et la circulation des véhicules.

Cette convention aborderait la refacturation de l'électricité fournie gratuitement actuellement.

Un programme pour le 13 & 14 juillet a été affiché. Une cérémonie officielle aura lieu le mardi 14 juillet à 18h30 sur la place Alexandre LAISSAC suivi d'un apéritif républicain.

Il semble important à l'ensemble du conseil de réfléchir à l'animation du village cet automne (fête du patrimoine, fête des marrons, marché de Noël). Une réunion est fixée le 24 juillet 2020 à 9 h avec la commission « animation du village ». Un planning des fêtes et manifestations sera établi.

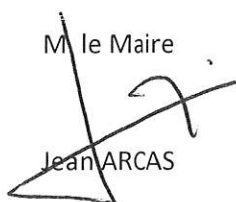
La réunion publique prévue avant les élections est reportée au vendredi 24 juillet 2020 à 18 h à la salle culturelle.

La signalisation du Castrum est abordée, mais nécessite une plus ample concertation.

L'ordre du jour étant épuisé, Jean ARCAS clôt la séance.

Clôture de la séance : 11 h 10

M. le Maire  
Jean ARCAS



Secrétaire de séance

F. GEND-HUBERT